

# Innovations technosociales pour soutenir les jeunes victimes d'intimidation à l'école

**Isabelle Ouellet-Morin**

Chaire de recherche du Canada sur les origines développementales de la vulnérabilité et de la résilience  
Professeure agrégée, Université de Montréal  
Chercheure IUSMM & GRIP  
Co-directrice du Centre AXEL

Un événement organisé par :



Et financé par :



19 avril 2023

# Taquineries, moqueries, conflits ou intimidation?

## L'intimidation c'est:

- ✓ Exposition répétée et prolongée
- ✓ Intention de nuire ou de faire du mal
- ✓ Déséquilibre de pouvoir
- ✓ Sentiment de détresse



## Un phénomène rare?

- ✓ 1 jeune sur 5 en est victime
- ✓ Beaucoup plus d'intimidation dite «traditionnelle» que de cyberintimidation

Liée à des problèmes de santé physique et mentale pouvant persister au-delà de la transition à l'âge adulte



# Comment soutenir la résilience des victimes?

## Plus de ressources pour:

- ✓ Nourrir l'espoir
- ✓ Redonner du contrôle
- ✓ Soutenir leur désir d'autonomie et d'anonymat
- ✓ Briser le silence et faciliter la demande d'aide

## Pourquoi une application mobile?

- ✓ «*Enfants du numérique*»
- ✓ 1 jeune sur 2 ont un téléphone intelligent en sec 1 et 85 % en sec 5
- ✓ Outil de communication et de recherche d'information apprécié
- ✓ S'ajoute aux offres de service habituelles

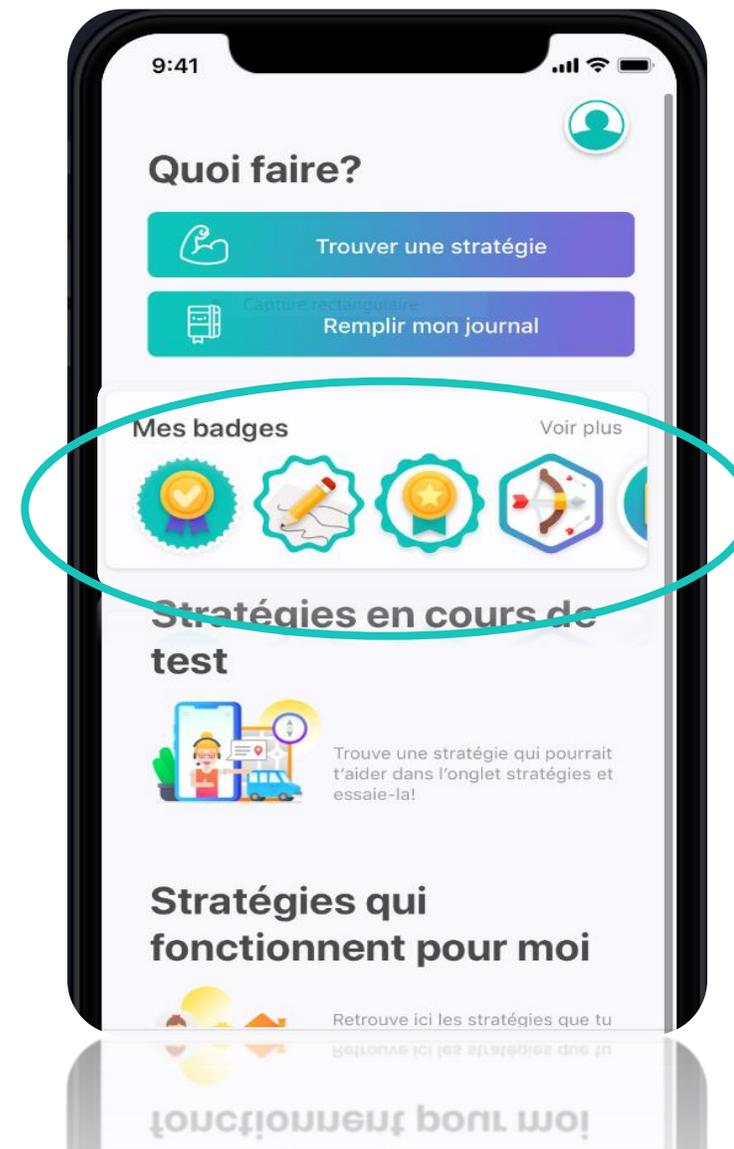




## ***+Fort, version 2.0***

### **OBJECTIFS**

- **INFORMER** les jeunes à propos de l'intimidation
- Les aider à **COMPRENDRE** leurs expériences d'intimidation pour choisir les cibles à prioriser
- Les soutenir dans le choix de **STRATÉGIES** à mettre en action et à évaluer pour trouver celles qui fonctionnent le mieux pour eux





# Informer:

par le biais de capsules vidéo

MARIE-CLAUDE ST-LAURENT  
COMÉDIENNE ET PORTE-PAROLE



FRÉDÉRIQUE DUFORT  
COMÉDIENNE

YAN ENGLAND  
COMÉDIEN





## Comprendre:

leurs expériences  
par le biais  
d'évaluations  
régulières et de  
graphiques faciles à  
comprendre et à  
partager





# Stratégies:

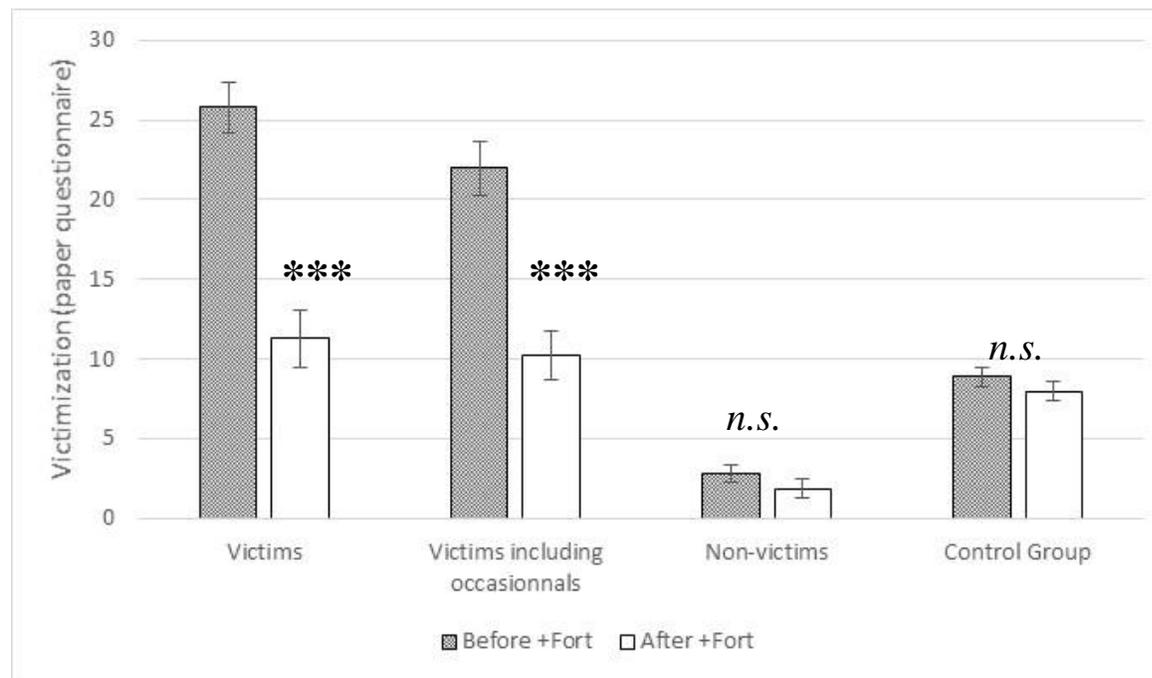
aider à identifier et  
expérimenter des  
stratégies adaptées à  
leur situation





# Études préliminaires

- ✓ Les expériences d'intimidation ont diminué de moitié suite à 4-6 semaines d'utilisation
- ✓ Se sentent plus confiants à être mettre fin à l'intimidation
- ✓ Presque tous affirment avoir brisé le silence





# Intervenir et soutenir les élèves

## L'app **+FORT**



Pour en savoir plus sur l'application **+Fort**, nous vous invitons à consulter le site *AXEL*





# Soutenir les acteurs des milieux scolaires à aider les élèves victimes d'intimidation : démarche et constats

## Enquête nationale sur la sécurité et la violence dans les écoles québécoises (2018) :

- Majorité d'enseignants du secondaire ( $\approx 70\%$ ) n'a reçu aucune formation universitaire ou continue ( $\approx 68\%$ ) sur l'intimidation
- Aucune ou très peu de ressources sont disponibles

## Institut national de santé publique du Québec (2018)

*« Il existe un réel besoin de formation et d'accompagnement du personnel scolaire pour réussir à atteindre les objectifs que visent les plans d'action [gouvernementaux] de 2008 et de 2015, ainsi que la loi 56 »*

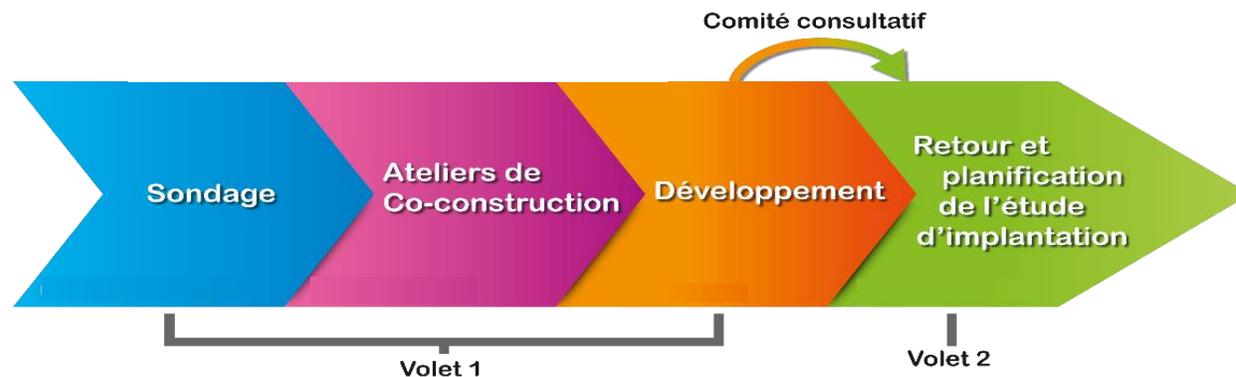




# Soutenir les acteurs des milieux scolaires

## *+FORT Ensemble*

**But:** co-construire une formation en ligne et interactive (avec outils) à l'intention des acteurs scolaires pour les soutenir dans l'intervention auprès des victimes



## Résultats du sondage (n=74)

- **98%** croient qu'ils ont un rôle à jouer auprès des victimes
- **70%** affirment n'avoir pas eu de formation
- Parmi ceux qui ont eu une formation **55%** ne se sentent pas prêts à intervenir
- **80%** disent être beaucoup ou énormément intéressés à suivre une formation
- **80%** sont prêts à y consacrer 2 périodes d'une heure



# Soutenir les acteurs des milieux scolaires

## **+FORT Ensemble**

**2 ateliers de co-construction:** Activités réflexives, cartes conceptuelles, sondages et retours en groupe pour identifier les idées communes et distinctes

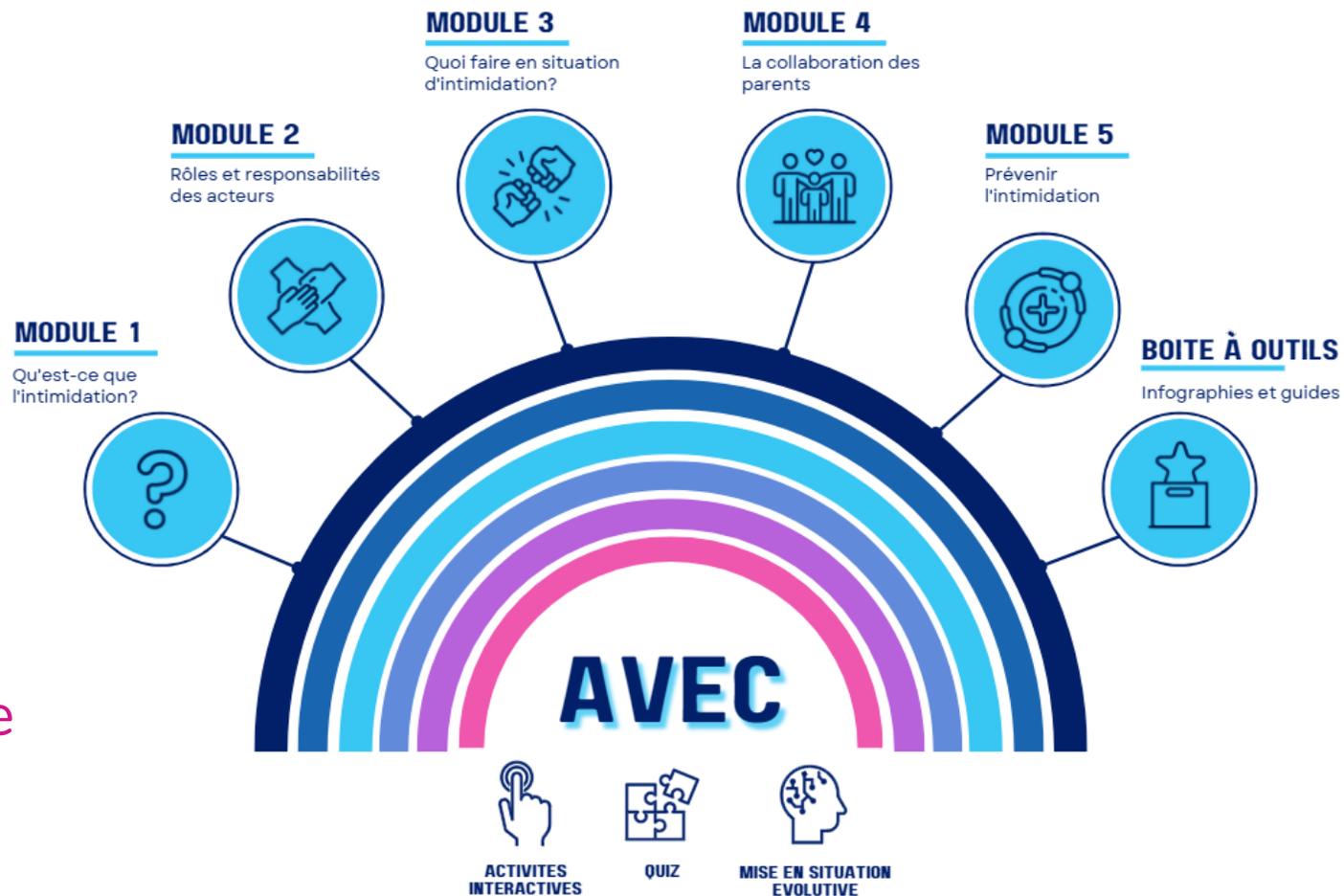
### Formation en ligne (5 modules):

- **Qu'est-ce que l'intimidation?** (ex., définitions, contextes à risque, signes à repérer, conséquences de l'intimidation et de la non-intervention)
- **Rôles et responsabilités des acteurs** (ex., rôles et obligations des acteurs à l'interne et à l'externe, dynamique relationnelle)
- **Quoi faire en situation d'intimidation?** (ex., les dévoilements, intervenir et soutenir les élèves, l'app *+Fort*, *Apprendre à être +Fort*, les conditions de réussite)
- **La collaboration des parents** (ex., informer et accompagner les parents, mobiliser un parent qui vit plus difficilement la situation de son enfant, promouvoir le rôle des parents dans la prévention de l'intimidation et de la cyberintimidation)
- **Prévenir l'intimidation** (ex., climat scolaire bienveillant, apprentissages socioémotionnels, code de vie, stratégies de prévention efficaces)



# +*FORT Ensemble* : ce qui a été fait!

- Création de 5 modules
- Plusieurs **outils**
- **Activités interactives**, quiz, etc.
- Réalisation de **capsules vidéos**
- **Révision** par un comité avisé
- Création d'une **plateforme en ligne**



# Obligations d'intervention des acteurs de l'école

Quand et où un élève est-il sous la responsabilité de l'école?

- à l'intérieur de l'établissement scolaire
- sur les terrains extérieurs
- dans les services de transport scolaire
- dans les lieux de restauration et d'hébergement organisés par les centres de services scolaires et l'école
- pendant les activités parascolaires
- durant les périodes de surveillance des élèves
- au service de garde



# Obligations d'intervention des acteurs de l'école

## Cyberintimidation : ma responsabilité?!!

Pas toujours clair, mais nos actions sont guidées par l'importance:

- d'assurer la sécurité des élèves
- de promouvoir leur bien-être
- de soutenir leurs apprentissages, incluant au plan des compétences socioémotionnelles



Étranger

Assistant

Renforçateurs

Défenseur





Plan de formation



Module 1



Module 2



Module 3



Module 4



Module 5



Boîte à outils



Remerciements

Avant de commencer



## Avant de commencer

Module 1 - Qu'est-ce que l'intimidation?



## Module 1 Qu'est-ce que l'intimidation?



Module 2 - Rôles et responsabilité des acteurs



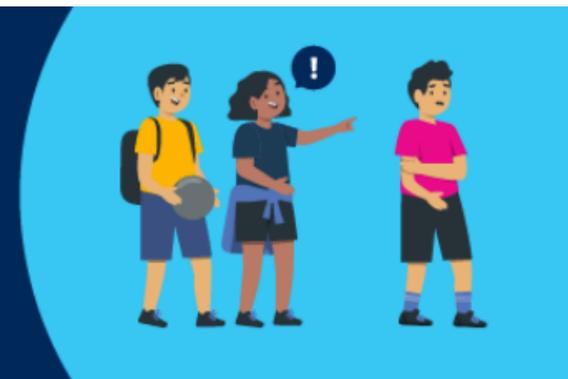
## Module 2 Rôles et responsabilités des acteurs





## Module 1

# Qu'est-ce que l'intimidation?



Le Module 1 explique en quoi consiste l'intimidation pour mieux cibler et intervenir auprès de ceux qui sont impliqués dans ces situations.

Utilisez les boutons ci-bas pour circuler au travers des diverses activités du module.



Objectifs



Vidéos  
interactives



Quiz



Mise en  
situation



Boîte à  
outils



Temps  
requis



# LES SITUATIONS D'INTIMIDATION: QUELQUES SIGNES À OBSERVER

L'intimidation prend souvent des formes subtiles difficiles à repérer, surtout au secondaire. L'observation est donc un moyen privilégié pour déceler une situation d'intimidation potentielle. Il importe d'être à l'écoute et attentif aux changements de comportements ainsi qu'aux attitudes et gestes inquiétants. Plusieurs signes peuvent aider à repérer une situation d'intimidation, que ce soit chez le jeune qui est la cible, qui émet ou qui est témoin d'actes d'intimidation.

## SIGNES Pouvant indiquer qu'un jeune vit de l'intimidation

- Perte d'intérêt envers à l'école.
- Semble fatigué et désengagé.
- Apparaît plus irritable, agressif ou triste.
- A soudainement moins d'intérêt pour des activités qu'il aimait.
- Évite certains endroits.
- S'isole ou participe moins aux activités de groupe ou parascolaires.
- Son rendement scolaire diminue de façon inexplicable.
- Adopte un comportement fuyant et répond vaguement aux questions posées.
- A perdu ou pris du poids.
- A de la difficulté à se concentrer en classe.
- Semble avoir une estime de soi plus fragile.

## SIGNES Pouvant indiquer qu'un jeune intimide

- A tendance à percevoir de l'hostilité là où il n'y en a pas.
- Semble avoir peu de remords et peu de compassion envers les gestes posés qui blessent autrui.
- Réagit de façon agressive lorsque contrarié.
- Projette une image (réelle ou non) d'être plus important que les autres.
- Cherche par ses gestes à dominer, à être plus fort ou plus populaire que les autres.
- Possède de nouveaux biens ou de l'argent obtenu d'une façon inconnue.

## SIGNES Pouvant indiquer qu'un jeune est témoin d'intimidation

- Un adolescent témoin d'actes d'intimidation peut montrer des signes similaires aux victimes d'intimidation auxquels pourraient s'ajouter:
- Un sentiment de colère, de honte, d'injustice, de culpabilité ou d'impuissance.
  - Une peur de devenir la cible ou d'être associé à la victime ou à l'auteur du geste d'intimidation. Certains décident même de participer à l'intimidation plutôt que courir le risque de devenir une victime.
  - Une peur d'être considéré comme un délateur.

L'apparition de ces signes ne signifie pas nécessairement qu'il s'agit d'intimidation, mais appelle à être plus vigilant et de chercher à créer des opportunités pour avoir une discussion ouverte avec les jeunes impliqués, un à la fois.

Pour faire un signalement, veuillez contacter: [inscrivez ici le nom de l'intervenant responsable du dossier de l'intimidation dans votre école et ses coordonnées]

# AIDE À LA DÉCISION

## POUR LES ACTEURS SCOLAIRES



### L'ADULTE EST TÉMOIN D'UN ACTE DE VIOLENCE OU D'INTIMIDATION

Intervenir immédiatement devant les élèves

- Exiger l'arrêt complet du comportement intimidant ou agressif.
- Identifier le comportement comme étant inacceptable en s'appuyant, si possible, sur le code de conduite de l'école.
- Exiger un changement de comportement auprès de l'élève (ou des élèves) ayant commis l'intimidation en rappelant le comportement attendu (toujours selon le code de vie, si possible).
- Si c'est une situation qui perdure, nommer les mesures qui seront appliquées si le comportement n'est pas corrigé. (toujours selon le code de vie, si possible).
- Demander à l'agresseur ou à l'intimidateur de quitter les lieux, lorsque la situation l'exige.
- Vérifier la situation auprès de la victime et des témoins.

Remplir la fiche de signalement de l'école

Informez la direction

Traiter le signalement (avec la collaboration de la victime et de témoins, si possible)

- Confirmation qu'il y a eu intimidation
- Évaluation de la gravité de la situation
- Évaluation du risque que la situation se répète afin de déterminer le type d'intervention approprié.

Il y a intimidation lorsqu'il y a :

- Intention de faire du tort
- Inégalités de pouvoir
- Répétition des gestes ou paroles sur une certaine période
- Sentiment de détresse de la part de la victime

Intervention éducative auprès des élèves impliqués : victime, témoin et intimidateur

Le problème se résorbe

Le problème persiste

Sanctions

Pour plus d'information, contacter: [inscrivez ici le nom de l'intervenant responsable et ses coordonnées]



# Plan de discussion avec les parents



Nom de l'élève :

Nom de l'intervenant :

Date :

## N'oubliez pas

- 1 La collaboration des parents est essentielle à l'intervention en contexte d'intimidation afin d'assurer la cohérence entre ce qui est demandé à l'école et à la maison, par exemple à l'égard du respect de soi et des autres.
  - 2 Obtenir la collaboration des parents peut prendre du temps et requiert une confiance mutuelle.
  - 3 Pour les parents, apprendre que leurs jeunes est impliqué dans une situation d'intimidation peut susciter plusieurs émotions (stress, peur, colère, tristesse, désorientation, etc.) Valider leurs émotions et offrez leur de l'aide pour qu'ils puissent ensuite mieux soutenir leur enfant.
  - 4 L'engagement et la mobilisation du parent aide à faire cesser l'intimidation plus rapidement. N'oubliez pas : ce sont eux qui connaissent le mieux leur enfant.
  - 5 Encouragez les parents à maintenir des relations harmonieuses entre les membres de la famille à la maison, incluant entre eux.
  - 6 Certaines informations peuvent être utiles à communiquer aux parents :
    - La distinction entre l'intimidation, la taquinerie et le conflit.
    - Les formes que peut prendre l'intimidation et ses conséquences.
    - Les signes pouvant indiquer qu'un enfant est impliqué dans une situation d'intimidation (victime, auteur et témoin).
    - Les stratégies pour parler d'intimidation avec son enfant et le soutenir si nécessaire.
- Pour ce faire, vous pourriez leur transmettre les infographies traitant des sujets pertinents, disponibles dans la boîte à outils.
- 7 Parler au « nous » plutôt qu'au « vous ».

## Pour mobiliser un parent :

Quelques conseils à appliquer lorsque les parents ont de fortes réactions qui peuvent nuire à la mise en place d'une relation collaborative nécessaire à la résolution de problème.

- 2 Garder son calme et maîtriser ses propres réactions (baisser le ton de sa voix, parler lentement et réduire la distance entre soi et le parent).
- 3 Si nécessaire, leur rappeler que la violence n'est pas une façon acceptable de régler ses conflits, d'exprimer ses besoins ou de s'affirmer par rapport aux autres, et ce, pour quelques raisons que ce soient.
- 4 Écouter attentivement et s'assurer qu'il sait que votre attention lui est dédiée (ex. résumer, rephraser, poser des questions ouvertes et employer le « Oui » plutôt que « Oui, mais »).

S'orienter vers la recherche de solutions visant expressément l'intérêt et le bien-être de l'enfant :

- Présenter les faits.
- Dans certains cas, préciser que ces actes pourraient entraîner des conséquences sur le plan légal, mais que la visée éducative est la cible principale.
- Rappeler le rôle attendu de chacun (parents, personnel scolaire, jeunes impliqués) dans ce processus éducatif.

# CYBERINTIMIDATION C'EST QUOI ?

## INTERVENANTS & PARENTS



### DÉFINITION

La *cyberintimidation* est une forme d'intimidation ayant lieu sur les réseaux sociaux et autres plateformes électroniques. Il peut s'agir de :

- Transférer des messages personnels négatifs
- Publier des images compromettantes
- Humilier et/ou menacer
- Harceler une personne par l'envoi répété de messages ou de contenu non désirés

### PRÉVALENCE

Selon une enquête réalisée en 2020, 40% des jeunes canadiens âgés entre 12 et 18 ans ont été victime de cyberintimidation durant le dernier mois, une prévalence qui aurait augmentée durant la pandémie. Par ailleurs, un jeune sur cinq a rapporté avoir fait des gestes relevant de l'intimidation en ligne durant cette même période.

Les facteurs de risques associés à la cyberintimidation incluent notamment l'appartenance (perçue ou réelle) à un ou plusieurs groupes minoritaires, de par leur nombre ou de par leur accès au pouvoir (social, économique, etc.), tels que les communautés LGBTQ2+, aux minorités visibles ou ethniques, aux personnes handicapées ou vivant en situation de pauvreté. Les filles sont aussi plus fréquemment ciblées.

### DIFFÉRENCE AVEC L'INTIMIDATION

La *cyberintimidation* existe souvent entre jeunes pour lesquels l'intimidation survient aussi hors ligne. La *cyberintimidation* se distingue toutefois par certains aspects :

- Possibilité accrue d'anonymat
- L'effet « écran » où l'intimidateur se sent plus « brave », loin et invincible. Certains peuvent même avoir l'impression de ne pas être identifiable
- Multiplication ou partage rapide de l'information et impossibilité d'en effacer les traces

Contrairement à l'intimidation dite traditionnelle, la cyberintimidation peut donner l'impression à la victime d'être présente partout et en tout temps.

### RÉPERCUSSIONS

#### Victime : signes & symptômes

Les difficultés pouvant être vécues suite à de la cyberintimidation ressemblent à celles liées à l'intimidation traditionnelle: détresse, honte, anxiété, insécurité, perte d'intérêt, irritabilité, baisse de l'estime de soi, peur, isolement (ex., amis, famille, des contacts en ligne), baisse du rendement scolaire et pensées suicidaires.

#### Intimidateur : conséquences

Selon le *Code criminel canadien*, la cyberintimidation est sérieuse et est considérée comme un acte criminel sous l'angle de plusieurs infractions :

- Possession ou distribution de photos et vidéos illégales (ex. pornographiques)
- Comportements qui portent atteinte à la vie privée
- Comportements qui créent de l'insécurité
- Comportements qui portent atteinte à la réputation
- Création des faux profils et vol d'identité
- Contacts sexuels non désirés ou illégaux

Les conséquences juridiques de tels actes peuvent être multiples et aller jusqu'à un casier judiciaire et/ou une peine d'emprisonnement. Pour en savoir plus sur ces répercussions, consultez le *Centre de prévention du crime chez les jeunes de la Gendarmerie Royale du Canada (GRC)*.

### PLATEFORMES

La cyberintimidation se fait par le biais de téléphones intelligents (ex. messages textes), d'ordinateurs ou tablettes (ex. courriels) et des plateformes sociales comme *Instagram, YouTube, TikTok, Snapchat, Discord, Reddit, Facebook* et *WhatsApp, Pinterest*.

# QUOI FAIRE EN CONTEXTE DE CYBERINTIMIDATION ?

## INTERVENANTS



### DÉFINITION

La cyberintimidation est une forme d'intimidation ayant lieu sur les réseaux sociaux par le biais d'outils technologiques. Il peut s'agir de :

- Transférer des messages personnels négatifs
- Publier des images compromettantes
- Humilier et/ou menacer
- Harceler une personne par l'envoi répété de messages ou de contenu non désirés

### UTILISATION DE LA TECHNOLOGIE

L'usage de la technologie est inévitable. Pour prévenir la cyberintimidation, les élèves doivent connaître les bonnes pratiques de sécurité et de la communication en ligne.

#### Incitez les élèves à :

- Rendre leur profil privé et modifier leurs réglages de sécurité.
- Garder leur mot passe secret et le changer régulièrement.
- Accepter les amitiés seulement de personnes connues.
- Réfléchir avant de partager du contenu car une fois fait, il ne pourra pas être supprimé.
- Partager uniquement du contenu qu'on partagerait en personne.
- Ne jamais menacer des gens en ligne, tout comme c'est interdit hors-ligne.

### QUE DIRE AUX ÉLÈVES

#### Menez des discussions en classe sur l'importance de :

- D'être attentif aux changements de comportements de leurs amis, pouvant signaler de la cyberintimidation (ex., isolement social, faible estime de soi, anxiété et, dans les cas extrêmes, idéations suicidaires).
- Identifier les conséquences de la cyberintimidation.
- Établir un plan simple pour que les témoins et les victimes signalent une situation (consulter des collègues plus expérimentés, au besoin).
- Offrir la possibilité de signaler (ou de dénoncer) ces situations de façon anonyme (ex., à l'aide d'une « boîte à lettre » protégée).
- Rassurez vos élèves qu'en cas de dévoilement, vous n'allez pas confisquer leurs appareils ni interdire l'utilisation des réseaux sociaux ou d'internet.

### RÉPÉRER LES VICTIMES

Les victimes de cyberintimidation manifestent les mêmes signes qu'avec l'intimidation hors-ligne. Pourtant, quelques signes sont spécifiques à la cyberintimidation :

- Désactivation soudaine d'un compte social.
- Stress manifeste à la suite d'une activité virtuelle (ex., réception d'un courriel).
- Fermeture soudaine d'un outil technologique en cours d'utilisation.
- Attitude cachotière sur l'utilisation des réseaux sociaux ou des outils technologiques.

Si vous suspectez qu'un élève est victime, d'abord parlez avec lui en privé pour obtenir plus d'information.

### LES PLATEFORMES

Plusieurs plateformes sont utilisées par les jeunes. Voici les plus communes et leur fonction :

- **Instagram** réseau social de partage de photos et de courtes vidéos
- **TikTok** application partage de courtes vidéos
- **YouTube** site de diffusion de longues vidéos sur des sujets variés
- **Twitch** site de diffusion en direct axé sur les jeux vidéo
- **Snapchat** application de communication par photos et vidéos visibles qu'une seule fois
- **Discord** site de discussion par le biais de forums et de groupes
- **Reddit** site de discussion et d'actualités sociales
- **Twitter** réseau social de partage de messages limités à 280 caractères
- **Pinterest** application de diffusion de photos « tendances »
- **VSCO** application d'édition et de partage de photos
- **Facebook** de moins en moins populaire auprès des jeunes bien que certains l'utilisent encore pour des activités spécifiques (sportives, artistiques, etc.)

# LE RÔLE DES PARENTS DANS LA PRÉVENTION DE L'INTIMIDATION ET LA CYBERINTIMIDATION



### PROMOTION DES RELATIONS HARMONIEUSES À LA MAISON

Plusieurs stratégies permettent de promouvoir l'emploi des relations harmonieuses à la maison. Vous pouvez utiliser ses différentes pistes d'action :

- Établir des **règles de vie** en famille et des **conséquences claires et précises** si elles ne pas respectées
- Valoriser les **attitudes positives** (souligner, renforcer et féliciter) et les comportements attendus
- **Éviter**, dans la mesure du possible, de **réprimander** les écarts de conduites du jeune en lui offrant la possibilité de se reprendre afin de mettre en pratique les attitudes positives et les comportements attendus
- **Souligner, renforcer et féliciter** les efforts du jeune qui tente de montrer les comportements attendus, même s'il a des difficultés et ne réussit pas toujours
- Maintenir une **communication ouverte** avec l'enfant. Il faut accepter qu'il soit en désaccord et qu'il exprime des émotions négatives.
- Apprendre aux enfants à **gérer leurs émotions** lorsqu'ils vivent une frustration et apprendre à s'affirmer respectueusement
- Accompagner et conseiller les jeunes dans la **résolution pacifique de conflits**
- **Utiliser des gestes de réparation plutôt que des punitions** en valorisant une discipline positive et bienveillante

### RESTER PRÉSENT DANS LA VIE NUMÉRIQUE DE SON ENFANT EN RESPECTANT SON BESOIN D'INTIMITÉ ET D'INDÉPENDANCE

Rester présent dans la vie numérique de son enfant tout en exprimant ses inquiétudes et en respectant son besoin d'intimité et d'indépendance n'est pas une chose facile. Voici quelques conseils utiles que vous pourriez appliquer dans votre quotidien :

- Renforcer votre relation avec votre enfant en passant notamment du temps de qualité avec lui et en étant à l'écoute de ce qu'il vit.
- Intéresser vous à ses intérêts numériques en lui posant des questions sur les applications qu'il utilise, les personnes qu'il fréquente, ce qu'il partage ou fait.
- Discuter des stratégies qu'il a mis en place pour préserver sa vie privée (paramètres de sécurité, contenu partagé, etc.)
- Encourager votre enfant à interagir seulement avec des personnes qu'il connaît et de ne pas partager ses informations personnelles (ex. date de naissance, lieu où il habite, où il va à l'école, etc.). Il faut lui rappeler d'être vigilant vigilant à l'égard des personnes rencontrées en ligne puisqu'ils peuvent facilement mentir sur leur âge, leur sexe, leurs intérêts et leur personnalité.
- Rappeler lui de protéger ses mots de passe et de ne pas les donner à personne, même pas à un ami.

### MON ENFANT VIT-IL DE LA CYBERINTIMIDATION ?

Les difficultés pouvant être vécues à la suite de la cyberintimidation ressemblent à celles liées à l'intimidation traditionnelle. Soyez alerte aux symptômes suivants :

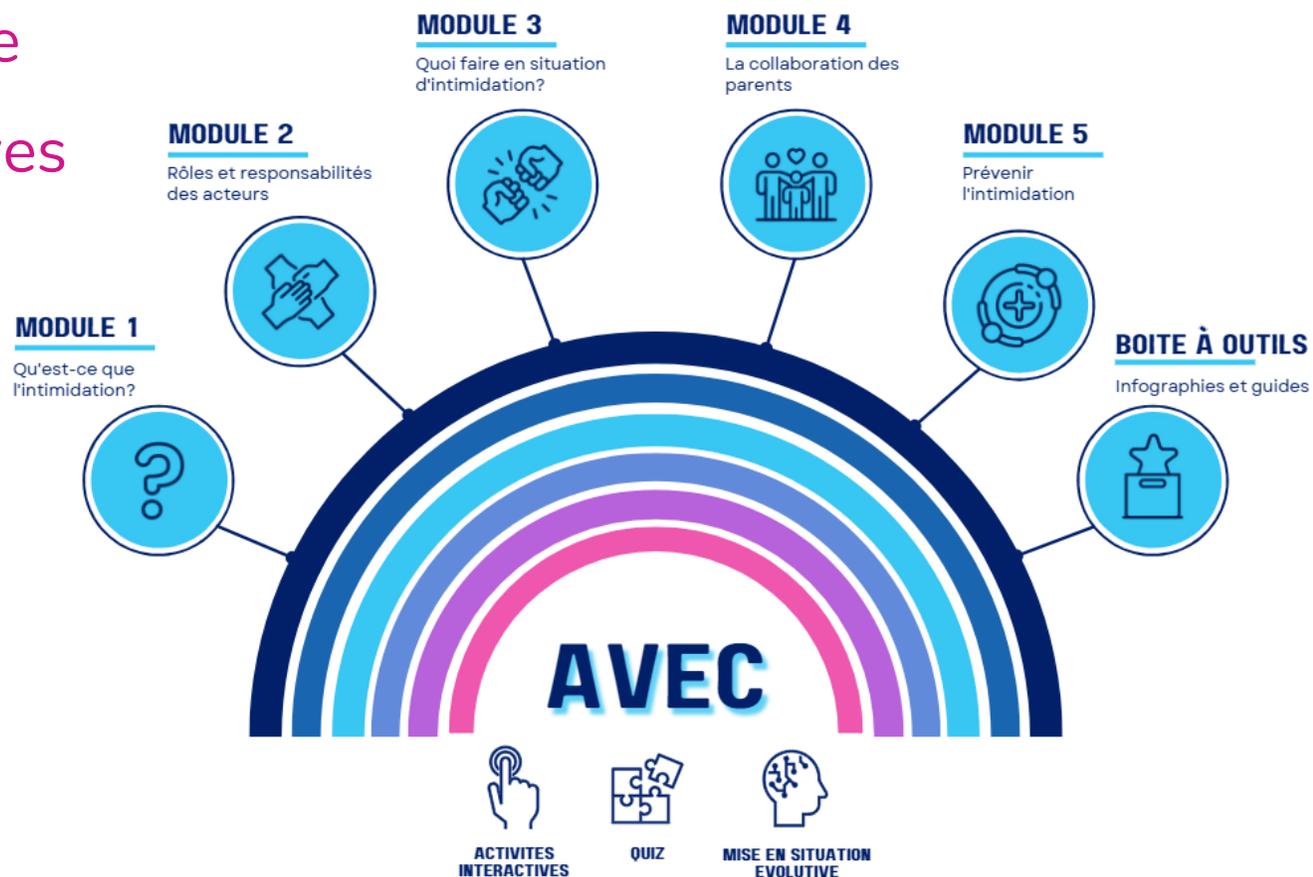
- Détresse, tristesse, honte
- Insécurité, anxiété, stress ou peur
- Perte d'intérêt pour des activités auparavant plaisantes
- Irritabilité, colère, agressivité
- Baisse de l'estime de soi
- Isolement (de ses amis, de sa famille, des contacts en ligne)
- Baisse du rendement scolaire
- Découragement, perte d'espoir, pensées suicidaires





# +*FORT Ensemble* : ce qu'il reste à faire!

- Finaliser la **plateforme d'apprentissage**
- Finaliser les **capsules vidéos explicatives**
- **Révision linguistique**
- Réalisation de la **narration**
- Terminer certains **outils**
- **Étude pilote** dans les écoles
- **Stratégie de diffusion** de la formation
- Début de la formation « spécialisée »



# CRÉDITS

## Auteurs

**Isabelle Ouellet-Morin**

Professeure, Université de Montréal (UdeM)

**François Bowen**

Professeur, UdeM

**Éric Morissette**

Professeur, UdeM

## Réalisation audiovisuelle

**Nathanaël Corre**

Réalisateur indépendant

**Gabriel Lessard**

Narrateur

**Stéphanie Blanchet**

Designer graphique, Cartel

**Marie-Claude St-Laurent**

Narratrice

## Équipe pédagogique

**Marie-Pier Robitaille**

Professionnelle de recherche, UdeM

**Alexanne De Grandpré**

Assistante de recherche, UdeM

**Isabelle Derome**

Assistante de recherche, UdeM

**Renée Bédard**

Conseillère en transfert et innovation, CTREQ

**Vincent Laberge**

Conseiller technopédagogique, UdeM

Université   
de Montréal

  
ACCÉLÉRATEUR  
D'INTELLIGENCE TECHNOLOGIQUE  
EN SANTÉ MENTALE

 CTREQ  
Le centre de transfert  
pour la réussite  
éducative du Québec

 **CENTRE  
DE RECHERCHE  
DE L'IUSMM**  
CENTRE AFFILIÉ À  
L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

 innover  
pour la réussite  
ctreq.qc.ca

 +FORT ENSEMBLE



# REMERCIEMENTS



Observatoire  
pour l'éducation et la santé des enfants



Avec la participation financière de :

ENSEMBLE CONTRE

**l'intimidation!**

Québec 



# COLLABORATEURS

## Intervenants ayant participé à la co-construction de la formation

**Isabelle Legault-Cusson**

École André-Laurendeau

**Annie Arruda**

École Pierre-Dupuy

**Véronique Villeneuve**

École Mont-Bleu

**Patrick Gagnon**

École Cap-Jeunesse

**Kevin P. Avgenikis**

Collège Mont Saint-Louis

**Geneviève Larochelle**

École Curé-Antoine-Labelle

**Karine Vaillancourt**

École Curé-Antoine-Labelle

**Sadia Grouhé**

Place à l'emploi de Longueuil

**Julie Chapdelaine**

École Pierre-Dupuy

**Marc-André Godin**

Académie Lafontaine

**Dorys Gagné**

École de l'Escabelle

**Éliane Goffoy**

PANDA de la MRC l'Assomption

**Annie Vaillancourt**

Académie Dunton

**Katherine Thibault**

École de l'Odysée

## Membres du comité aviseur

**Claire Beaumont**

Professeure, Université Laval

**Geneviève Côté**

Conseillère pédagogique,  
Centre de services scolaire de Montréal

**Claudia Ruel**

Directrice des communications et du développement de partenariats  
Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ)

**Karine Vaillancourt**

Directrice adjointe, École Curé-Antoine-Labelle

**Joudie Dubois**

Directrice générale, Comité québécois pour les jeunes en  
difficulté de comportement (CQJDC)